

RENCONTRE CARPE DU TECHNI CARPE V2 2021

Décharges de responsabilités

DECHARGE DE RESPONSABILITE **CAPITAINE**. Ne met pas en cause le club TECHNI CARPE V2 selon conditions ci-dessous

Je soussigné M.....
Concurrent à la rencontre carpe du Techni Carpe V2, du 18 au 20 Juin 2021 , accepte à assumer ma pleine et entière responsabilité en cas d'accident ou d'incident matériel et humain pendant la durée de la manifestation, y compris les risques liés à l'utilisation d'un bateau pendant cette épreuve (Noyade). Je certifie que je possède une assurance responsabilité civile (joindre obligatoirement une copie)

Nom :Prénom :

Adresse :
.....

Signature, suivi de la mention «Lu et Approuvé».....

Si l'un des concurrents est mineur l'équipier devra forcément être un adulte. L'attestation d'assurance sera celle des parents.

DECHARGE DE RESPONSABILITE **EQUIPIER**. Ne met pas en cause le club TECHNI CARPE V2 selon conditions ci-dessous

Je soussigné M.....
Concurrent à la rencontre carpe du Techni Carpe V2, du 18 au 20 Juin 2021 , accepte à assumer ma pleine et entière responsabilité en cas d'accident ou d'incident matériel et humain pendant la durée de la manifestation, y compris les risques liés à l'utilisation d'un bateau pendant cette épreuve (Noyade). Je certifie que je possède une assurance responsabilité civile (joindre obligatoirement une copie)

Nom :Prénom :

Adresse :
.....

Signature, suivi de la mention «Lu et Approuvé».....

Si l'un des concurrents est mineur l'équipier devra forcément être un adulte. L'attestation d'assurance sera celle des parents.